

**EPAGE du bassin
versant de la Grosne**

5 place du Marché
71250 CLUNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

EPAGE du bassin versant de la Grosne

Département de Saône et Loire

Délibération n° 2025-21

Membres	
« Titulaires en exercice : 15	
- Présents :	8
- Titulaires :	7
- Suppléant :	1
- Nombre de pouvoirs :	2
- Excusés :	6
- Absents :	2
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour :	10
Contre :	0
Abstentions :	0
Date de convocation : 04/12/2025	
Date d'affichage : 04/12/2025	

Le dix-sept décembre deux mil vingt-cinq, le Comité Syndical de l'EPAGE du bassin versant de la Grosne, convoqué conformément à la loi, s'est réuni à 18h30 en mairie de CORMATIN, sous la présidence de M. BORDET Jean-François.

Etaient présents : PONCET Guy, DELPEUCH Jean-Luc, BERTRAND Catherine, LOGEROT Virginie, DUPARAY Alexandre, GUENARD Pascal, BORDET Jean-François, DURIAUX Philippe.

Procurations : QUELIN Pierre-Yves à BORDET Jean-François, CHORIER Jacques à DELPEUCH Jean-Luc.

Etaient excusés : GELIN Daniel, FARENC Jean-François, PARRET Thierry, CHORIER Jacques, QUELIN Pierre-Yves, LABULLE Marc.

Etait absent : PROTET Christian, THEVENON René.

A été nommé **Secrétaire de séance** : PONCET Guy

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2312-1,

Vu l'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire 2026 annexé au présent rapport,

Considérant que dans les deux mois maximums précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires est, chaque année, inscrit à l'ordre du jour du Comité syndical,

Considérant que ce débat a pour objectif de préparer l'examen du budget de l'année à venir, en donnant aux membres du comité, en temps utile, les informations qui leur permettront d'exercer de façon effective leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget,

Considérant que le Rapport d'Orientation budgétaire a été préalablement transmis aux membres avec la convocation, pour prise de connaissance préalable,

Le Président entendu,

Après en avoir délibéré, sur la base du Rapport d'orientation budgétaire ci-annexé,

Le comité syndical a pris acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB) pour l'exercice 2026.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 071-200095990-20251217-DE_2025_21-DE

SLO

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture :

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 071-200095990-20251217-DE_2025_21-DE

S'LO

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Bordet".

Jean-François BORDET

Le secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Poncet".

Guy PONCET